

## 1. ERRATA ET CLARIFICATIONS

La version 1.1 des règles disponibles sur [www.shakos.fr](http://www.shakos.fr) inclue ces errata.

**Note :** Dans la version 1.1 des règles, l'opération *Attaque* est renommée *Assaut* pour éviter la confusion avec la capacité qu'a une *Armée* de faire une *Attaque* grâce à cette opération.

**Page 3 - Factions en guerre :** (Ajout) [Les colonies font partie des territoires d'origine des pays auxquelles elles appartiennent au début du jeu.](#)

**Page 3 - Séquence de jeu :** si les [Alliés contrôlent la zone de Trondheim](#) (tours d'hiver et de printemps uniquement).

**Page 4 - Recrutement :** b) 2 *PR* maximum par tour pour le Royaume-Uni [même si les Alliés effectuent 2 fois l'action Recrutement.](#)

**Page 4 - Recherche :** (Ajout) [Si les Alliés ou l'URSS \(grâce à Prêts-bails\) effectuent 2 actions Recherche, elles doivent s'appliquer à 2 technologies différentes.](#)

**Page 4 - Opérations militaires :** En 1940, [les opérations Attaque et Mouvement tactique](#) de la *Phase d'Actions* des Alliés coûtent 2 *PO* si elles sont effectuées en France ou en Belgique le tour où une *Armée* de l'Axé pénètre dans l'un de ces deux pays.

**Page 4 - Opérations militaires :** (Clarification) [Les surcoûts en PO des opérations effectuées dans certains territoires s'appliquent dès qu'une partie de l'opération se passe dans ces territoires.](#)

**Page 5 - Assaut amphibie :** Permet de déplacer 1 *Infanterie* d'une zone côtière à une autre le long d'un axe de débarquement.

**Page 5 - Assaut amphibie :** (Ajout) [Débarquer dans une zone contenant des Armées ennemies est considéré comme une opération Attaque.](#)

**Page 6 - Assauts Amphibies :** Vers Marseille, depuis [Tunis.](#)

**Page 7 - Aviation avancée :** (Ajout) [Chaque tour, les 2 premiers marqueurs Mission aérienne avancée de l'Axé utilisés pour annuler des marqueurs en Bombardement stratégique permettent d'annuler 2 Missions au lieu d'1.](#)

**Page 7 - Terrain :** (Ajout) [Les forteresses en URSS n'apportent un bonus en défense qu'aux Armées de l'URSS.](#)

**Page 7 - Combat :** Seules les *Armées* effectuant une opération *Attaque* (*Attaque* ou *Support*) [et Assaut amphibie \(Attaque seulement\) peuvent combattre.](#)

**Page 7 - Combat :** Un résultat 1 ou 2 au dé est considéré comme un 3 [pour les Blindés allemands situés](#) dans une zone du territoire d'origine de l'URSS qui ne contient pas de forêts, de marais ou de montagnes.

**Page 7 - Combat :** (Ajout) [Les Pertes sont subies par l'Armée attaquée pour le défenseur et l'Armée en Attaque pour l'attaquant.](#)

**Page 8 - Reddition : Italie** - si 2 *Armées* ennemies sont présentes sur son territoire à l'exception des zones sous contrôle italien en Afrique du Nord [et en Albanie.](#)

**Page 8 - Reddition :** (Ajout) [Un pays qui a capitulé ne peut plus recevoir de PR même si sa capitale est libérée par la suite.](#)

**Page 11 - Exemple 7 : Zone de Riga :** 3 *Armées* allemandes [se sont déplacées dans la zone et l'une d'elle attaque 1 des Armées de l'URSS. La 3<sup>e</sup> permet de bénéficier d'un Support \(3 Armées attaquantes contre 2\).](#)

## 2. CLARIFICATION - ASSAULTS AMPHIBIES

Les *Assauts amphibies* s'effectuent vers une zone non contrôlée en suivant un axe de débarquement (flèches) ou vers une zone de débarquement (indiquée par un D).

**Sans technologie Assauts amphibies (8.5) :**

1 seule *Infanterie* par tour peut effectuer un *Assaut amphibie* en suivant un axe de débarquement.

**Avec technologie Assauts amphibies (13.9) :**

Jusqu'à 3 *Armées* (4 à partir de 1944) par tour peuvent effectuer des *Assauts amphibies* :

- De 1 à 3 *Armées* vers une zone en suivant un axe de débarquement (**Exception** - 1 seule vers Trondheim).
- 1 *Armée* vers une zone de débarquement (D) en suivant les instructions page 6.

Il est possible d'effectuer des *Assauts Amphibies* vers des zones différentes sans dépasser la limite de 3 (4 à partir de 1944) *Armées* par tour.

**Exemple :** 2 *Armées* vers la Sicile en suivant l'axe de débarquement et 1 *Armée* vers la zone de Marseille depuis Tunis.